

Bluette **Roy-Jotterand**, à Echandens ;  
Daniel et Roseline **Roy-Tanner**, en France, leurs enfants et petite-fille ;  
Pascal et Muriel **Roy-Prahin**, à St-Sulpice et leurs enfants ;  
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ;  
Les familles parentes, alliées et amies,  
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Louis ROY**

enlevé à leur tendre affection, le lundi 28 octobre 2019,  
dans sa 88e année, après une longue maladie.

*Qu'il est dur de t'avoir vu faiblir  
Qu'il est dur de t'avoir vu partir  
Mais qu'il est bon de te savoir en paix.*

Un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille  
à la Chapelle de Beausobre, à Morges.

Domicile de la famille : chemin de Lizet 8, 1026 **Echandens**.